

Séance du 23 octobre 2008

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, convoqué le 17 octobre 2008, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gentili, M. Jaussaud, Adjoints ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Boé, Chabaud-Nadin, Castel, MM. Lacassagne, Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Salducci, Pibouleau-Blain, MM. Soudre, Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipe, MM. Bergé, Ugalde, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Darmendrail à M. Escapil-Inchauspé ; Mme Demont à Mme Chevrel ; Mme Doucet-Joyé à Mme Durruty ; Mme Capdevielle à M. Aguerre ; Mme Loupien-Suarès à M. Bergé ; M. Barrère à M. Ugalde.

SECRETAIRE : Mme Salducci.

OBJET : PATRIMOINE IMMOBILIER - Centre d'activités socioculturelles dédié aux musiques et danses traditionnelles basques - Avenant n° 1 au marché de travaux lot 4

Monsieur ETCHEGARAY présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Le centre d'activités socio culturelles construit sur le site des anciens abattoirs municipaux est en voie d'achèvement.

Cette opération d'une durée de 9 mois a été confiée à l'équipe d'architecture Hébrard et Lacassagne.

A la demande des utilisateurs et du maître d'ouvrage, quelques travaux modificatifs sont à intégrer aux prestations initialement prévues.

Lot 4 : Menuiseries bois : Marché 07/169 conclu avec la société MCE : Avenant n° 1
Montant initial du marché : 20 323,77€ HT

Plus value :

Fourniture d'un bloc porte pour le local poubelle :
Modification sens ouverture porte

509,00 euros HT
245,00 euros HT

Moins value :

Non réalisation de bardage extérieur et de poteaux -2.399,00 euros HT

L'ensemble des modifications incorporées au marché génère une moins value de 1.645,00 euros HT, soit une diminution de 8,09 % du marché de base. Celui ci s'établit ainsi à la somme de 18.678,77 euros HT.

Je vous propose d'autoriser Monsieur le Maire à signer le présent avenant.

Adopté.

M. Lacassagne ne participe pas au vote.

Ont signé au registre les membres présents.